

DÉCLARATION

FORUM DES PARLEMENTAIRES

Conférence des États parties
Mer Morte (Jordanie), 13 décembre 2006

NOUS, PARLEMENTAIRES de quatre continents participant au Forum des parlementaires tenu parallèlement à la Conférence des États parties à la Convention des Nations Unies contre la corruption (CNUCC), dont les membres de l'Organisation mondiale des parlementaires contre la corruption (GOPAC) et ses sections régionales;

TRÈS CONSCIENTS des effets terribles de la corruption qui affaiblit le bien-être économique, les services sociaux de base, les normes de démocratie, la bonne gouvernance et les droits de la personne;

FERMEMENT CONVAINCUS que les parlements et les parlementaires devraient agir véritablement pour prévenir et éliminer la corruption, c'est-à-dire exécuter leurs fonctions et rôles de base qui sont de légiférer, de surveiller et de représenter, ainsi qu'intéresser et informer les citoyens, et leur faire mieux connaître la Convention;

INCITONS les gouvernements et parlements de tous de pays à ratifier et à mettre en œuvre efficacement les dispositions de la Convention des Nations Unies contre la corruption, à développer la volonté politique nécessaire à cet effet, ainsi que des mécanismes et institutions opérants de suivi et d'évaluation, ce qui suppose aussi l'accroissement des capacités des parlements;

EXORTONS les États parties à faire participer et à appuyer les parlements et parlementaires de leur pays respectif et à travailler avec les organismes internationaux et régionaux, particulièrement

les organismes parlementaires comme la GOPAC, dans la lutte mondiale contre la corruption;

APPROUVONS les éléments d'action prioritaire du point de vue parlementaire, qui sont présentés en annexe comme plan d'action recommandé pour la mise en œuvre judicieuse de la CNUCC.